



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2021
Banque de la République d'Haïti
BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Ce rapport contient 49 pages



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti

Siège social : BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Capital social : 50 000 000 Gourdes

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale), comprenant un bilan, un compte de résultats, un état de variation des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie et des notes annexes pour l'exercice clos à cette date au 30 septembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Gouverneur le 29 juin 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au cadre comptable organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et tels que précisés dans les notes des états financiers. Ils présentent une image fidèle de la situation financière de la BRH ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre:

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;

Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la Banque à cesser son exploitation;

Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense et Port au Prince, le 30 juin 2022

KPMG S.A.



Valéry Foussé
Associé

Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables



Mireille Mérové-Pierre
Managing Partner

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

États Financiers annuels

30 septembre 2021

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2021

	Pages
États financiers	
États Financiers annuels.....	1
États Financiers.....	2
Bilans	3
États des Résultats.....	4
État de variation des capitaux propres	5-6
États des Flux de Trésorerie.....	7
Notes aux États financiers	
Note 1 Cadre juridique et activités	8-9
Note 2 Principales conventions comptables	9-15
Note 3 Gestion des risques	15-17
Note 4 Avoirs en or	17-18
Note 5 Avoirs sur le fonds monétaire international (FMI).....	18-20
Note 6 Avoirs en monnaies étrangères.....	20-23
Note 7 Participations et contributions dans les organismes internationaux	24
Note 8 Placements locaux	24
Note 9 Prêts et avances au gouvernement et aux collectivités	25-27
Note 10 Prêts et avances aux particuliers	27-28
Note 11 Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	28-29
Note 12 Immobilisations.....	29-31
Note 13 Autres actifs.....	31-32
Note 14 Billets et monnaies en circulation	32
Note 15 Comptes d'engagements	33-36
Note 16 Engagement envers le FMI	36-37
Note 17 Contributions et engagements de l'État Haïtien sur participation au capital des organismes financiers internationaux	37
Note 18 Utilisation de droits de tirages garantis par les placements	37
Note 19 Autres passifs	38-41
Note 20 Résultats nets d'intérêts	42-43
Note 21 Rémunérations et charges sociales	43
Note 22 Dons et contribution	44
Note 23 Opérations avec les parties liées	44
Note 24 Procédure judiciaire.....	44
Note 25 Engagements hors bilan	45
Note 26 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	45

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans
30 septembre 2021 et 2020
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2021	2020
<u>ACTIF</u>			
Avoirs en or	4	9,880,754	7,240,717
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	5	16,790,985	4,072,626
Avoirs en monnaies étrangères	6	227,578,322	154,478,558
Participations dans les organismes internationaux	7	7,720,336	4,996,387
Placements locaux	8	275,000	275,000
Prêts et avances au gouvernement et aux collectivités	9	219,943,026	143,622,485
Prêts et avances aux particuliers et aux autres institutions	10	3,904,806	4,739,758
Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	11	21,365,734	19,892,304
Immobilisations	12	6,245,861	5,926,607
Autres actifs	13	16,648,212	11,549,553
TOTAL ACTIFS		530,353,036	356,793,997
<u>PASSIF</u>			
Billets et monnaies en circulation	14	108,669,820	96,234,087
Comptes d'engagements	15	257,405,590	169,673,181
Engagements envers le FMI	16	49,913,905	19,554,939
Contributions et engagements de l'Etat Haïtien sur Participation au capital des organismes financiers internationaux	17	9,191,392	6,089,060
Utilisation de droits de tirages garantis par les placements	18	7,101,396	4,723,042
Autres passifs	19	75,133,178	44,003,574
Capital et réserves		22,937,755	16,516,114
TOTAL PASSIFS + CAPITAUX PROPRES		530,353,036	356,793,997

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**États des Résultats****Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020****(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)**

	Notes	2021	2020
Revenus d'intérêts			
Placements à l'étranger		4,293,873	6,028,540
Produits de placements, prêts et avances à l'Etat		-	-
Haïtien		17,549,901	2,798,709
Prêts au personnel et institutions financières		495,822	493,867
Autres		179,846	240,795
		22,519,442	9,561,910
Frais d'intérêts			
Obligations BRH		2,960,738	1,114,495
Bons BRH		121,420	1,209,197
Emprunts étrangers		102,970	141,175
Autres		102,358	65,711
		3,287,486	2,530,577
Revenus nets d'intérêts	20	19,231,956	7,031,333
Résultat sur portefeuille de valeurs mobilières		-	-
Gain sur ventes des valeurs immobilières		1,657,755	3,390,664
Dividendes		78,244	131,036
		1,735,999	3,521,700
Produit net bancaire		20,967,955	10,553,033
Commissions et autres		858,420	3,083,785
Résultat Opérationnel		21,826,375	13,636,818
Charges d'exploitation générale			
Entretien de la circulation fiduciaire		712,438	939,328
Rémunérations et charges sociales	21	18,675,221	8,418,822
Dépenses administratives		1,140,666	1,331,567
Dotation aux amortissements		415,991	416,692
Dépenses relatives à la gestion des actifs		227,913	244,145
Dons	22	74,011	387,272
Autres dépenses		60,338	39,230
		21,306,578	11,777,056
Revenus nets de l'exercice		519,797	1,859,763

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État de variation des capitaux propres
Exercice terminé le 30 septembre 2021
(En milliers de Gourdes haïtiennes)

	Capital	Réserves spéciales	Réserve légale	Réserve de réévaluation Or (note 4)	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus-values latentes sur portefeuille de placements	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Autres réserves	Total capitaux propres
Solde au 1er octobre 2020	50,000	(9,299,897)	298,638	2,978,553	24,153,831	2,446,474	719,004	(6,091,121)	1,260,632	16,516,114
Résultat net de l'exercice	-	519,797	-	-	-	-	-	-	-	519,797
Dividendes à payer à l'État	-	(464,941)	-	-	-	-	-	-	-	(464,941)
Virement à la réserve légale	-	(51,980)	51,980	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de change	-	-	-	-	6,073,188	-	-	-	-	6,073,188
Autres éléments du résultat global										
Gain/(perte) résultat de la réévaluation de l'Or et des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-	-	2,640,036	-	(3,888,654)	-	-	-	(1,248,618)
Réévaluation du passif des engagements post emploi-indemnités de départ à la retraite- prestation définies / Ecart actuariel fonds de pension	-	-	-	-	-	-	-	1,542,215	-	1,542,215
Solde au 30 septembre 2021	50,000	(9,297,021)	350,618	5,618,589	30,227,019	(1,442,180)	719,004	(4,548,906)	1,260,632	22,937,755

Les notes aux états financiers font partie du présent état

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
État de variation des capitaux propres
Exercice terminé le 30 septembre 2020
(En milliers de Gourdes haïtiennes)

	Capital	Réserves spéciales	Réserve légale	Réserve de réévaluation Or (note 4)	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus-values latentes sur portefeuille de placements (note 20)	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Autres réserves	Total capitaux propres
Solde au 1er octobre 2019	50,000	(10,909,730)	112,662	3,806,309	32,234,606	823,535	719,004	(759,963)	1,030,749	27,107,172
Résultat net de l'exercice	-	1,859,763	-	-	-	-	-	-	-	1,859,763
Dividendes à payer à l'État	-	(63,954)	-	-	-	-	-	-	-	(63,954)
Virement à la réserve légale	-	(185,976)	185,976	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de change	-	-	-	-	(8,080,775)	-	-	-	-	(8,080,775)
Autres éléments du résultat global										-
Gain/(perte) résultat de la réévaluation de l'Or et des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-	-	(827,756)	-	1,622,939	-	-	-	795,183
Réévaluation du passif des engagements post emploi-indemnités de départ à la retraite- prestation définies	-	-	-	-	-	-	-	(5,331,158)	229,883	(5,101,275)
Solde au 30 septembre 2020	50,000	(9,299,897)	298,638	2,978,553	24,153,831	2,446,474	719,004	(6,091,121)	1,260,632	16,516,114

Les notes aux états financiers font partie du présent état

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2021	2020
Activités d'exploitation			
Revenu net de l'exercice		519,797	1,859,763
<i>Eléments de conciliation du revenu net aux liquidités résultant des activités d'exploitation :</i>			
Dotations aux amortissements net des régularisations	12	415,991	431,040
Provisions pour pertes de valeur sur prêts		-	(168)
Effet de change suite à la réévaluation de la participation des organismes financiers inter.		(1,287,798)	1,460,624
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation :</i>			
Augmentations des prêts et avances, net		(76,959,019)	(35,596,563)
Billets en monnaies en circulation	14	12,435,732	29,703,636
Engagements en devises	15	57,750,825	(8,806,301)
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux	17	3,102,332	2,312,068
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		17,738,345	(3,757,662)
Dépôts du Gouvernement Central	9	6,839,780	(1,937,493)
Engagements envers les autres institutions		5,403,459	1,109,016
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		<u>47,875,312</u>	<u>(15,565,159)</u>
Liquidités provenant des activités d'exploitation		73,834,756	(28,787,199)
Activités d'investissement			
Augmentation des placements étrangers	6, 7	(66,199,311)	42,377,346
Augmentation des placements locaux	8	-	(895,284)
Acquisitions d'immobilisations	12	<u>(735,245)</u>	<u>(462,716)</u>
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(66,934,556)	41,019,346
Augmentation nette des liquidités		6,900,200	12,232,147
Liquidités au début de l'exercice		<u>23,390,008</u>	<u>11,157,861</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	6	30,290,208	23,390,008

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

ORGANISATION

Note 1 – CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITÉS

La Banque de la République d'Haïti (BRH), dont le Siège est sis à la rue du Quai à Port-au-Prince (Haïti), est un organisme public autonome, constitué par l'État Haïtien, par la loi du 17 août 1979, modifiée en ses articles 9 et 17 par le décret du 28 mars 1985. Son capital social n'est pas divisé en actions. Il est détenu par l'État Haïtien et peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

La loi du 17 août 1979 portant création de la BRH stipule en son article 6 que celle-ci est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaies reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'organisation de la Banque Centrale n'a pas connu de changement significatif au cours de l'exercice écoulé.

1) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

1.1 Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2021

Les états financiers de la Banque de la République d'Haïti ont été élaborés conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et suivant la méthode de comptabilité d'exercice.

Les opérations sont comptabilisées et présentées selon les règles et méthodes comptables définies par le plan comptable adopté par la BRH par référence à la loi organique et aux principes généralement admis pour la comptabilisation des opérations de Banque, adaptés aux spécificités de ses opérations de Banque Centrale, tels que décrits ci-après.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

1) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

1.1 *Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2021 (suite)*

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception de l'or, l'argent monétaire, et du portefeuille de placements qui sont évalués selon les modalités décrites ci-dessous.

La monnaie fonctionnelle et de présentation est la gourde, monnaie nationale Haïtienne. Les états financiers et leurs notes annexes sont présentés en milliers de Gourdes.

1.2 *Exercice*

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

1.3 *Principes et méthodes d'évaluation*

Les principales méthodes comptables de la Banque Centrale sont résumées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été mises en œuvre de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse en monnaies étrangères et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût en devise converti en gourdes au taux de clôture.

b) Avoirs en or

Les avoirs en or sont suivis sur la base de leur prix de revient en Gourdes à la date d'acquisition.

Le stock d'or monétaire est évalué en date de clôture comptable en fonction des cours de l'once sur la place de Londres. Les écarts de réévaluation positifs qui en résultent sont comptabilisés dans un compte d'écart de réévaluation présenté au sein des capitaux propres.

En cas de moins-value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation des avoirs en or est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et engagements en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au cours de clôture de l'exercice pour les opérations de bilan et au cours du jour de la transaction pour les opérations de résultat. Les gains ou pertes de change latents et réalisés sont comptabilisés dans un compte « **Réserve de réévaluation de change** » au sein des capitaux propres, conformément à l'article 56 de la loi organique.

Les cours retenus à la clôture de l'exercice sont indiqués ci-après.

(En gourdes haïtiennes)	2021	2020
Dollar des États-Unis (USD)	97.3918	65.9193
Euro (EUR)	112.7797	77.2640
Droit de Tirage Spécial (DTS)	137.2126	92.7860
Once d'or	169,734.4290	124,383.1272

d) Placements en devises étrangères

Les réserves de change de la BRH sont investies en comptes à vue, en comptes à terme et dans des actifs obligataires. La BRH a choisi un système de gestion par administrateurs externes de portefeuille (*gestion déléguée*). Les gérants de portefeuille peuvent bénéficier de pouvoirs discrétionnaires ou peuvent être sujets à des limitations strictes, concernant la sélection des placements.

Ces placements financiers sont effectués dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

La variation de juste valeur est constatée directement en capitaux propres dans le compte « **Réserve de plus-value latente non réalisée sur portefeuille** » jusqu'à la cession ou l'échéance des titres. Les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat à leur date de réalisation.

Les actifs financiers (*créances et titres du portefeuille*) pour lesquels il existe des indications objectives de perte de valeur sont réévalués à la valeur recouvrable nette. Le montant de la perte de valeur est constaté par une dépréciation en diminution de la valeur comptable, par la contrepartie du compte de résultat.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

e) Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités

Les crédits à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût historique. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques. Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés selon le taux d'intérêt contractuel.

f) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuellement constatées par dépréciation. Les terrains ne sont pas amortissables.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à partir de la date de mise en service sur la base des durées d'usage suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durées d'usage (en mois)</u>
Terrains	non amortissable
Constructions	240
Matériel et mobilier du bureau	48
Matériel informatique	60
Logiciels informatiques	12
Matériel roulant	48
Équipements	60
Installations	60
Aménagements, extensions, agrandissement	60

Il peut être procédé de façon exceptionnelle à des réévaluations d'actifs. Ces réévaluations sont alors effectuées sur la base de travaux d'expertise réalisés par des experts indépendants. Les écarts de réévaluation ainsi constatés sont imputés aux capitaux propres à titres du « **Réserve pour réévaluation d'immeuble** » en contrepartie des comptes d'immobilisations. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront dé-comptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

La dernière réévaluation a eu lieu en septembre 2010.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

g) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

h) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaies figurant au passif du bilan de la BRH correspond à la valeur faciale des billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques.

i) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI

La BRH est le correspondant bancaire de l'État Haïtien auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Elle est en même temps le dépositaire des Gourdes détenues par le FMI. En vertu de la loi du 19 septembre 1952, la Banque représente le Gouvernement Haïtien en toute négociation ou transactions avec le Fonds. Toutes les transactions entre le Gouvernement et le Fonds sont inscrits dans les livres de la BRH.

Les différences de change résultant des opérations de la BRH avec le Fonds sont supportées par le Gouvernement Haïtien et sont comptabilisées au bilan dans le compte « Avance différence de change FMI ».

Les opérations avec le FMI sont libellées dans la monnaie du FMI, à savoir le Droit de Tirage Spécial (DTS).

Les opérations et transactions de l'État Haïtien avec le FMI concernent le compte de Droit de Tirage Spécial (DTS), le compte de ressources générales et les comptes administrés, ainsi que les facilités élargies de crédit auprès de cette institution.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quotes-parts de l'État et sa souscription en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (*avoirs exclus ou recours aux crédits du FMI*).

Les tirages effectués par l'État auprès du FMI sont reçus et enregistrés dans les comptes dépôt à vue de la BRH à la Federal Reserve Bank en dollars, d'une part, et dans les comptes d'engagements envers le FMI en DTS, d'autre part. Au moment de rembourser au FMI ou de réévaluer les engagements FMI, les différences entre les montants versés à l'état et la dette vis-à-vis du FMI sont portés directement au compte « Avance Différence de change FMI ».

Les avoirs du FMI en monnaie nationale (*comptes FMI n°1, FMI n°2 et FMI compte titres*) font l'objet d'une réévaluation annuelle le 30 avril de chaque année, sur la base du cours représentatif du DTS communiqué par le FMI. Les gains et pertes de réévaluation sont inscrits dans le compte « Différence de change FMI ».

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

i) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI (suite)

A la clôture de chaque période mensuelle, les avoirs du FMI en DTS sont réévalués sur la base du cours du DTS/Gourdes de fin de mois.

Les DTS détenus, les tirages sur les comptes administrés et les allocations de DTS sont convertis en Gourdes sur la base du cours de change en vigueur lors des transactions. Les différences résultant de réévaluations périodiques sont portées au compte « Différence de change FMI ».

j) Participations, contributions et engagements dans les autres organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements. Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au bilan dans le compte « Réserves de réévaluation de change ».

k) Fonds de retraite

La Banque offre à ses employés un régime de retraite à prestations définies. Ce régime assure aux adhérents le versement d'une pension à la retraite. Un régime à prestations définies est un plan de retraite qui définit les prestations dont bénéficiera l'adhérent au moment de la retraite, généralement tributaires de facteurs comme le taux d'accumulation, l'âge, les années de service et la rémunération moyenne. Une évaluation actuarielle du coût du plan est effectuée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Dès que l'adhérent atteint l'âge de la retraite, sa pension est calculée sur la base de la dernière rémunération ouvrant droit à pension et la pension est soumise à un ajustement annuel pour tenir compte de l'inflation. Les gains et pertes actuariels ainsi que les différences entre les rendements attendus et réalisés des actifs sont immédiatement comptabilisés par capitaux propres de l'exercice où ils surviennent. Lorsque les avantages du plan sont modifiés ou lorsque le plan est réduit, le changement résultant dans les prestations liées aux services passés, ou le gain ou la perte dû à la réduction est comptabilisé immédiatement en résultat. Le passif au titre des retraites est comptabilisé dans la rubrique « autres montants à payer » au bilan. Le passif représente la valeur actualisée des prestations définies que la Banque doit verser, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

k) Fonds de retraite (suite)

La valeur actuelle des obligations de prestations de retraite post emploi est tributaire des hypothèses financières et actuarielles utilisées, y compris le taux d'actualisation. À la fin de chaque exercice, la Banque détermine le taux d'actualisation approprié ainsi que d'autres variables qui doivent être utilisés pour déterminer la juste valeur des obligations de retraite post emploi futures estimées. Le taux d'actualisation est déterminé sur la base des rendements des marchés à la fin de l'exercice pour des obligations de sociétés de haute qualité, et les estimations des autres variables sont effectuées sur la base du meilleur jugement de la Banque.

l) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'événements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

m) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif, incluant les provisions, sont évalués au coût.

n) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets et de fabrication des pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation. Les coûts des stocks de billets non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs pour leur prix de revient.

o) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

p) Capital social

Conformément à l'article 3 de la loi du 17 août 1979 créant la Banque de la République d'Haïti, le capital social autorisé de la BRH est fixé à G 50 millions. Il peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

q) Réserves spéciales

Les réserves spéciales sont destinées à des fins d'investissement, de placement et d'extension etc. Elles sont dotées à hauteur de 65% des profits nets.

r) Réserve légale

La réserve légale est dotée à hauteur de 10% des profits nets.

s) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante : 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

3) GESTION DES RISQUES

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidité, de crédit et de marché incluant les risques de taux d'intérêts et de change.

Le risque de liquidité surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en espèces ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de la liquidité sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

La BRH comme toute Banque Centrale n'a pas de risques financiers réels en relation avec ses obligations en monnaie locale. Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidité vu qu'elle n'a généralement pas de dettes importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers :

- ✓ Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances étrangères du gouvernement.
- ✓ Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociable.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

b1- Placements

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants :

- ✓ Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles
- ✓ Fixer des critères de maturité maximale
- ✓ Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de titre ou par émetteur.

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

b2- Crédit

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie par les crédits au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses crédits à l'État et aux entités gouvernementales.

b3- Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de crédit sur les autres actifs financiers.

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affecteraient les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion des risques de marché vise à contrôler l'exposition aux risques de marché dans une limite acceptable tout en optimisant le rendement financier.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

c1- Risque de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédits au Gouvernement et aux institutions financières dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bons BRH sont ajustés régulièrement. La rémunération des Obligations BRH est fonction d'un taux fixe et de la variation du taux moyen d'acquisition des dollars des États Unis d'Amérique. La BRH demeure toutefois sensible au risque de taux d'intérêts au titre de son portefeuille de placements obligataires à l'étranger.

c2- Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des actifs et des passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations des taux de change. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation aux capitaux propres.

4) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2021 et 2020.

Ces stocks d'or détenus par la BRH et confiés à des tiers sont évalués comme suit :

30 septembre 2021

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la Federal Reserve Bank	1,307.53	7,465	221,933	214,469
Or en dépôt chez Scotiabank	56,905.49	4,254,700	9,658,821	5,404,120
Total	58,213.02	4,262,165	9,880,754	5,618,589

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

4) AVOIRS EN OR (SUITE)

30 septembre 2020

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la Federal Reserve Bank	1,307.53	7,464	162,634	155,170
Or en dépôt chez Scotiabank	56,905.49	4,254,70	7,078,083	2,823,383
Total	58,213.02	4,262,165	7,240,717	2,978,553

La hausse du solde par rapport à l'exercice précédent résulte de la hausse du cours de l'or et de la dépréciation de la gourde. En effet, l'once d'or exprimée en gourdes est passé de G 124,383.13 au 30 septembre 2020 à G 169,734.43 au 30 septembre 2021. Les cours de l'or en vigueur au 30 septembre 2021 et au 30 septembre 2020 étaient respectivement de: USD 1,742.80 et USD 1,886.90 par once d'or.

Ces réserves ne portent pas intérêts.

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

La rubrique « Avoirs sur le Fonds Monétaire International » comprend la position de réserve et les avoirs en DTS de la République d'Haïti et se décompose comme suit :

	2021		2020		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Position de réserve	20,543,047	2,818,765	20,543,047	1,906,108	912,657
Avoirs en droits de Tirages Spéciaux	101,828,977	13,972,220	23,349,622	2,166,518	1,805,701
Total	122,372,024	16,790,985	43,892,669	4,072,626	12,718,358

Les opérations de l'État Haïtien avec le FMI sont régies par l'article VIII des statuts du FMI. Les souscriptions des pays membres constituent la base des ressources du Fonds. À chaque pays est assigné une quote-part. Les quotes-parts souscrites sont constituées en devises par les états membres à concurrence de 25% et, en monnaie nationale, à concurrence de 75%. La position de réserve d'un pays auprès du FMI est égale à la différence entre sa quote-part et la souscription versée en monnaie nationale.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

Position de réserve

La position de réserve de la République d'Haïti auprès du FMI s'analyse comme suit :

	2021		2020		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Quota FMI	163,800,000	22,475,425	163,800,000	15,198,352	7,277,074
FMI, Compte no 1	(36,290,445)	(4,979,507)	(36,290,445)	(3,367,246)	(1,612,261)
FMI, Compte titres	(106,966,508)	(14,677,153)	(106,966,508)	(9,924,998)	(4,752,156)
Total	20,543,047	2,818,765	20,543,047	1,906,108	912,657

La quote-part est restée stable en l'absence de décision d'augmentation par le Conseil d'Administration du FMI. La position de réserve en DTS est demeurée stable. La variation constatée est due exclusivement à l'appréciation du cours du DTS qui est passé de G 92.7860 au 30 septembre 2020 à G 137.2126 au 30 septembre 2021.

Les comptes FMI no. 1 et le compte de titres correspondent à la quote-part réglée en monnaie nationale ou sous forme de titres par l'État Haïtien. En qualité de dépositaire, la BRH tient les comptes enregistrant les avoirs du FMI en Gourdes. Ces comptes constituent des engagements de la BRH vis-à-vis du Fonds (**note 16**).

Au 30 septembre 2021, le compte FMI no. 1 et le compte de titres présentent respectivement des soldes créditeurs de G 4,979,507 et G 14,677,153. En l'absence d'évolution des soldes en DTS de ces comptes, leur variation résulte exclusivement de l'évolution du cours du DTS.

AVOIR EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Au cours de l'exercice 2021, le Fonds Monétaire International (FMI) a accordé une allocation additionnelle de droits de tirages spéciaux de 156 millions de DTS à Haïti. Le solde des disponibilités en DTS 101,829 millions en 2021 et 23,349 millions en 2020 respectivement représente le net des intérêts perçus, des remboursements, des commissions et autres charges de l'État Haïtien envers le FMI.

L'engagement de l'État Haïtien en contrepartie des disponibilités est reflété au poste Contributions et Engagements envers les organismes financiers internationaux, (**note 17**) conformément aux dispositions préconisées par le Fonds Monétaire International. L'allocation accordée antérieurement est comptabilisée aux réserves spéciales.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

Le solde des disponibilités en DTS a ainsi évolué:

	2021		2020	
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes
Solde au début de l'exercice	23,349,622	2,166,519	27,628,479	3,514,854
Intérêts perçus	16,711	1,821	140,005	18,276
Allocation additionnelle DTS (note 16)	156,994,933	21,673,914	-	-
Conversion de 50% des allocations DTS en dollar USD	(78,497,467)	(10,904,806)	-	-
Remboursement prêts	-	-	(4,095,000)	(529,741)
Effet de réévaluation	-	1,038,430	-	(794,453)
Commissions payées, net	(34,822)	(3,658)	(323,862)	(42,417)
Solde à la fin de l'exercice	101,828,977	13,972,220	23,349,622	2,166,519

Les rémunérations perçues correspondent aux intérêts payés par le FMI sur les avoirs en DTS. Les commissions payées correspondent essentiellement aux intérêts versés au FMI et calculés sur la base du stock de DTS alloués à l'État Haïtien.

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Cette rubrique comprend l'encaisse, les dépôts à vue et de garantie à l'étranger, les valeurs en transit et les placements en devises étrangères. Elle se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Billets, pièces de monnaie et chèques	5,988,137	3,220,277	2,767,860
Avoirs dans les banques non résidentes	24,302,071	20,169,479	4,132,592
	-	252	(252)
Liquidités	30,290,208	23,390,008	6,900,200
Valeurs en transit sur l'étranger	3,899,110	2,876	3,896,234
Remises en transit en devises sur le pays	13,192	40,934	(27,742)
Collateral	3,910,002	1,083,970	2,826,032
Placements en devises étrangères	189,465,811	129,960,773	59,505,038
Total	227,578,322	154,478,561	73,099,761

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Billets, pièces de monnaie et chèques en USD

Les billets, pièces de monnaie et chèques en devises, essentiellement en dollars, sont constitués par les encaisses détenues au Siège et au Cap Haïtien comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Billets devises guichets	17,640	18,176	(536)
Billets devises non triés	651,450	42,447	609,003
Billets devises caveau	3,953,718	3,087,067	866,651
Pièces devises caveau	589	398	191
Sous-total sièges	4,623,397	3,148,088	1,475,309
Billets devises Cap Haïtien	1,364,740	72,189	1,292,551
Total	5,988,137	3,220,277	2,767,860

Avoirs dans les banques non résidentes

Les avoirs dans les banques non résidentes sont essentiellement constitués des dépôts à vue en dollars américains et en euros.

Banque	2021		2020	
	En devises	En milliers de Gourdes	En devises	En milliers de Gourdes
Correspondants USD				
Citibank NY	11,739,269	1,143,309	201,265,079	13,267,253.11
Federal Reserve	205,280,069	19,992,595	85,985,828	5,668,126
Crow Agents Bank Limited	29,876,600	2,909,736	16,351,213	1,077,861
Citibank collateral	-	-	307,365	20,261.30
Citibank IDA	-	0	12,361	815
Bladex	133	13	133	9
Bladex collateral	925,855	90,171	810,271	53,412.50
Sous-total	247,821,926	24,135,824	304,732,250	20,087,737
Correspondant EUR				
Banque de France	1,474,096	166,248	1,057,960	81,742
Total	249,296,022	24,302,072	305,790,210	20,169,479

Les dépôts à vue en dollars sont rémunérés à des taux moyens de rendement de 1.48% et 1.29% en 2021 et 2020 respectivement.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Le compte Citibank collatéral enregistre des dépôts de garantie constitués auprès de la Citibank New York en couverture d'une lettre de crédit sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances.

Placements en devises étrangères

Les placements en devises étrangères sont constitués par un portefeuille de liquidités, en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille aux États-Unis. Le portefeuille de la BRH en dollars américains est composé de liquidités et d'actifs financiers disponibles à la vente (*Bons du Trésor, Bons émis par les agences fédérales américaines, Obligations municipales et titres de sociétés*).

Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur (*valeur de marché*) par capitaux propres, les réévaluations de juste valeur au regard du prix de revient (*plus et moins-values latentes*) étant comptabilisées via un compte de réserve en attendant leur réalisation effective lors de la vente ou de l'échéance.

Au **30 septembre 2021**, la décomposition du portefeuille établi par la BRH s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

Placement	2021			Total
	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	
Liquidités	\$29,903,162	\$29,903,162	-	29,903,162
	-	-	-	-
Sous – total	\$29,903,162	\$29,903,162	-	29,903,162
Obligations				
gouvernementales	\$660,707,282	\$650,622,218	\$2,189,100.48	652,811,318.48
Obligations municipales	\$62,149,660	\$63,284,474	\$582,426.11	63,866,900.11
Obligations de sociétés	\$1,138,498,747	\$1,132,930,304	\$9,693,891.29	1,142,624,195.29
Assets-backed securities	<u>\$1,035,156</u>	<u>\$1,020,200</u>	<u>\$1,145.83</u>	<u>1,021,345.83</u>
Sous – total	\$1,862,390,845	\$1,847,857,196	\$12,466,564	1,860,323,759.71
Actions	\$55,445,440	\$55,171,068	\$0.00	55,171,068
Total	\$1,947,739,447	\$1,932,931,426	\$12,466,563.71	\$1,945,397,989.71
Equivalent en Gourdes	HTG 189,693,850,579	HTG 188,251,670,816	HTG 1,214,141,080	HTG 189,465,811,895

À concurrence des encours des tirages effectués sur une ligne de crédit approuvée au 30 septembre 2021, une partie du portefeuille sert à garantir ces encours auprès du gestionnaire dépositaire (**note 18**).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

L'information ci-dessus présente la ventilation du portefeuille d'obligations par catégorie de rating tel que publié par Standard and Poor.

Tableau 2		
Credit Rating	Juste valeur et intérêts courus	En%
AAA	\$364,972,109	20%
AA+	\$354,722,337	19%
AA	\$33,855,502	2%
AA-	\$55,777,932	3%
A+	\$59,792,802	3%
A	\$95,338,723	5%
A-	\$225,247,032	12%
BBB+	\$460,117,709	25%
BBB	\$189,251,676	10%
BBB-	\$21,127,875	1%
BB+	\$120,063	0%
Grand Total	\$1,860,323,760	100%

Les justes valeurs sont déterminées à partir des données du marché (niveau 1) de données observables pour des instruments financiers similaires (niveau 2) et de données non observables pour des instruments comparables (niveau 3). La répartition par niveau pour les obligations s'établit comme suit au 30 septembre 2021.

Tableau 3		
Liquidité	Juste valeur et intérêts courus	En%
Niveau I	\$1,859,368,729	99.05%
Niveau II	\$955,031	0.05%
Grand Total	\$1,860,323,760	100%

Au 30 septembre 2020, la composition du portefeuille établie par la BRH s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

2020				
Placement	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	Total
Liquidités	\$10,151,801.71	\$10,151,802	\$0.00	\$10,151,802
Money Market	\$186,229,984.05	\$186,229,984	\$0.00	\$186,229,984
Obligations gouvernementales	\$372,152,412.65	\$382,819,742	\$1,537,480.36	\$384,357,222.36
Obligations municipales	\$110,585,480.85	\$113,289,522	\$1,218,696.91	\$114,508,218.91
Obligations de sociétés	\$1,192,656,748.58	\$1,223,338,258	\$10,971,854.08	\$1,234,310,112.08
Assets-backed securities	\$1,035,156.00	\$1,043,350	\$1,145.83	\$1,044,495.83
Actions	\$47,859,285.77	\$40,911,376	\$0.00	\$40,911,376
Total	\$1,920,670,869.61	\$1,957,784,034	\$13,729,177.18	\$1,971,513,211.08
Equivalent en Gourdes	HTG 126,609,279,255	HTG 129,055,753,053	HTG 905,017,749	HTG 129,960,770,802

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

7) PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

La participation de l'État Haïtien au FMI est de 163.800.000 DTS (**note 5**) au 30 septembre 2021 (*situation inchangée depuis le 30 septembre 2016*).

Cette participation, au même titre que les participations suivantes de l'État dans les organismes internationaux, est portée par la Banque Centrale :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Banque Interaméricaine de Développement. (BID)	4,852,404	3,284,333	1,568,071
Banque Internationale pour la Reconst. et le Dév. (BIRD)	755,567	511,403	244,164
Banque Caribéenne de Développement (BCD)	490,298	331,856	158,442
Association Internationale de Développement (IDA)	108,310	72,690	35,620
Société Interaméricaine d'investissement (SII)	838,901	339,332	499,569
Fonds Multilatéral d'Investissement	48,696	32,960	15,736
Société Internationale de Financement (IFC)	610,354	413,116	197,238
Agence de Garantie des Invest. Multilatéraux (MIGA)	15,806	10,697	5,109
Total (note 17)	7,720,336	4,996,387	2,723,949

Ces participations sont souscrites en devises ou en monnaie nationale pour le compte de la République d'Haïti.

8) PLACEMENTS LOCAUX

Cette rubrique comprend des avances de fonds accordées à la Banque Nationale de Crédit (BNC).

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Placements en titres/ obligations dans les institutions financières	275,000	275,000	-
Total	275,000	275,000	-

Avances BNC

Les placements à la BNC sont des obligations subordonnées émises en date du 30 septembre 2010 sur une période de 20 ans au taux d'intérêts de 1% l'an selon le protocole d'accord signé en date du 29 septembre 2010 entre la (BNC) et la (BRH).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS

Cette rubrique comprend les créances détenues sur l'État Haïtien et les intérêts à recevoir. Le solde se compose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Titres du Gouvernement Central (a)	128,004,016	104,283,220	23,720,796
Avances à consolider (b)	42,227,760	23,720,796	18,506,964
Avances portant intérêts	170,231,776	128,004,016	42,227,760
Prêts FMI rétrocédé à l'Etat Haïtien (c)	24,795,818	13,958,861	10,836,957
Intérêt à recevoir sur prêt du Gouvernement Central	18,181,802	2,021,480	16,160,322
Fonds de Garantie BRH (d)	31,652	21,424	10,228
Avances différences de change FMI (e)	6,701,978	(383,296)	7,085,274
Total	219,943,026	143,622,485	76,320,541

a) Titres du Gouvernement Central

Suite à l'accord avec le Ministère de l'Economie et des Finances et la BRH, la totalité des encours historiques de titres du Gouvernement Central détenus par la BRH porte intérêts au taux de 7,57% l'an capitalisés depuis leur protocolisation initiale. Le capital et les intérêts sont payables en cinquante ans y compris une période de grâce de dix ans.

b) Avances à consolider

Ce montant correspond aux créances de la BRH sur l'État Haïtien qui ont fait l'objet d'une évaluation contradictoire entre les deux parties et d'un rapport de consolidation signé par le Ministère de l'Economie et des Finances et la BRH en date du 28 juin 2022.

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Avances au Trésor	17,430,306	16,736,950
Intérêts sur Avances au Gouvernement (i)	1,381,915	776,482
Solde du Compte Central du Trésor Public (ii)	23,415,539	6,207,365
Avances à consolider	-	-
Total	42,227,760	23,720,796

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS (SUITE)

b) Avances à consolider (suite)

i) Intérêts à recevoir Gouvernement Central

Dans le cadre du Protocole, l'État a reconnu que l'encours des créances de la BRH s'élève à 219,9 milliards de gourdes toutefois le montant 42.22 milliards de gourdes sera arrêté dans les livres de la BRH au titre d'avances à consolider étant donné les prêts de rétrocession du FMI, les intérêts à recevoir sur les titres du Gouvernement ainsi que les titres négociables et non négociables sont assortis de conditions particulières de remboursement.

Aussi, l'État s'est - il engagé à échanger le montant des Avances à consolider à concurrence d'une valeur nominale équivalente contre un portefeuille de certificats de trésorerie totalisant 42,22 milliards de gourdes au taux de 7,57% l'an, payables en cinquante ans y compris une période de grâce de dix ans. Autrement dit, un différé de remboursement du capital et des intérêts d'une durée de 10 ans a été concédé. Il sera suivi d'une période d'amortissement de 40 ans.

ii) Compte Central du trésor

Ce poste s'analyse comme suit :

En milliers de gourdes	2021	2020	Variation
Déficit cumulé au 30/09/09/N-1	53,362,344	47,154,979	6,207,365
Dépenses de fonctionnement du trésor public	328,789,746	202,682,993	126,106,753
Recettes publiques	(305,374,207)	(196,475,629)	(108,898,578)
Fonds de financement(déficit) du trésor public	76,777,883	53,362,344	23,415,539
Avance au Trésor-Pacte de Gouvernance Économique	17,430,307	16,736,950	
Total financement du déficit	40,845,846	22,944,315	23,415,539

L'article 2 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH précise que la Banque a pour objet « d'exercer toutes les activités de Banquier de l'État, d'agent financier et fiscal pour toutes ses opérations de caisse et de crédit ».

Une consolidation des créances de la BRH sur l'État Haïtien a eu lieu en date du 28 juin 2022 au titre des encours constatés au 30 septembre 2021.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS (SUITE)

c) Prêts rétrocédés à l'État Haïtien

Ce montant représente les gourdes versées à l'État Haïtien dans le cadre d'accords de rétrocession sur les Facilités de Crédit Rapide et la Facilité de Crédit Élargie (note 16).

d) Fonds de garanties BRH

La BRH s'est porté garant d'un programme de l'Etat "Chanje lavi, Chanje metye" à hauteur de G31.65 millions.

e) Avances différence de change FMI

Ce poste est constitué des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI et qui sont libellés en DTS.

Conformément à l'article 12 du décret du 1er octobre 1952 autorisant le Gouvernement de la République d'Haïti à devenir membre du Fonds Monétaire International, à la fin de chaque année fiscale, toute différence résultant des opérations avec le FMI est supportée par le Gouvernement Haïtien.

10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS

Cette rubrique enregistre essentiellement les prêts et avances accordés par la Banque au personnel. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Prêts et avances au personnel (a)	4,032,696	5,116,454	(1,083,758)
Intérêt à recevoir sur prêts au personnel	17,773	15,496	2,277
Provisions pour créances douteuses (b)	(145,663)	(392,192)	246,529
Total	3,904,806	4,739,758	(834,952)

Les prêts et les avances au personnel se détaillent comme suit au 30 septembre :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Avances au personnel	2,049,430	1,976,490	72,940
Avances spéciales	-	1,155,628	(1,155,628)
Avance intégration pour Fonds de pension	9,449	13,959	(4,510)
Autres avances aux personnels	10,686	1,368	9,318
Effets escomptés au personnel	9,360	10,630	(1,270)
Prêts hypothécaires	1,891,406	1,905,790	(14,384)
Prêts relais (avance spéciale logement)	9,530	3,646	5,884
Assurance hypothécaire	52,833	48,943	3,890
Total	4,032,694	5,116,454	(1,083,760)

- a) Au 30 septembre 2021, les prêts aux employés portent intérêts aux taux de 4% l'an et les avances portent intérêts au taux de 4% et de 5% selon que les périodes de remboursement s'échelonnent sur 60 ou 72 mois.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS (SUITE)

- b) Cette provision se rapporte aux prêts inactifs, lesquels sont provisionnés à 100% au 30 septembre 2021 et 2020. La provision a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Solde début	392,192	392,360
Récupération de provision pour perte de valeur sur prêt	(246,529)	(168)
Total	145,663	392,192

11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES

Cette rubrique enregistre les prêts et avances aux institutions financières monétaires, non monétaires et les créances rattachées. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires (a)	17,058,273	16,998,953	59,320
Bons pris en pension	1,700,000		1,700,000
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires (b)	2,469,659	2,769,411	(299,752)
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires	137,802	123,939	13,863
Réescomptes aux institutions financières	-	-	-
Total	21,365,734	19,892,303	1,473,431

a) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement de programmes et de projets de développement. Selon les protocoles d'accord signés entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 15 ans et portent des taux d'intérêts de 1.5% ou 3% l'an selon les modalités de chaque prêt.

b) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement du programme de Facilité de Crédit des Entreprises à l'Exportation. Selon les protocoles d'accord signés entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 10 ans et portent des taux d'intérêts de 0.5% l'an selon les modalités de chaque prêt.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES (SUITE)

Les termes d'échéance des remboursements des prêts et avances à ces institutions se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	2021
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires bancaires	3,347,339	1,343,885	14,067,049	18,758,273
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires	-	-	2,469,659	2,469,659
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires	-	-	137,802	137,802
Réescomptes aux institutions financières		-	-	-
Total	3,347,339	1,343,885	16,674,510	21,365,734

12) IMMOBILISATIONS

Les différentes immobilisations détenues par la banque ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Valeurs brutes - Immobilisations corporelles (a)	9,831,981	9,168,093	663,888
Valeurs brutes - Immobilisations incorporelles (b)	76,125	111,845	(35,720)
Sous - total	9,908,106	9,279,938	628,168
			-
Amortissements cumulé - Immobilisations corporelles (a)	(3,940,485)	(3,536,376)	(404,109)
Amortissements cumulé - Immobilisations incorporelles (b)	(53,109)	(41,228)	(11,881)
Sous - total	(3,993,594)	(3,577,604)	(415,990)
			-
Valeurs brutes - Immobilisations financières (c)	331,349	224,273	107,076
Total	6,245,861	5,926,607	319,254

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

12) IMMOBILISATIONS (SUITE)

(a) Les immobilisations corporelles et incorporelles se présentent comme indiqué ci-dessous au 30 septembre 2021:

(En milliers de gourdes)	Valeur brute au 30/09/2020	Acquisition	Autres mouvements (reclassements/régularisations/ transferts)	Valeur brute au 30/09/2021
Terrains	962,153	6,335	-	968,488
Immeubles	2,035,115	-	-	2,035,115
Matériels et mobilier	83,451	8,988	(45,394)	47,045
Matériel informatique	161,875	48,945	(13,932)	196,888
Logiciels Informatiques	111,845	50,447	(86,166)	76,126
Matériels roulants	114,711	53,011	(46,505)	121,217
Equipements	813,482	93,236	(450,982)	455,736
Installations	82,921	19,701	(19,043)	83,579
Aménagement Ext & Agr.	40,679	13,306	(9,645)	44,340
Immobilisations en cours	3,235,198	334,199	281	3,569,678
Biens complètement amortis	1,638,508	-	671,386	2,309,894
Total	9,279,938	628,168	-	9,908,106

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)	Cumul Amort. 30/09/2020	Amort. de l'exercice	Autres mouvements (reclassements/régularisations /transferts)	Cumul Amort. 30/09/2021
Immeubles	1,053,056	101,756	-	1,154,812
Matériels et mobilier	57,818	13,030	(45,113)	25,735
Matériel informatique	61,165	38,881	(13,932)	86,114
Logiciels Informatiques	41,228	98,048	(86,166)	53,110
Matériels roulants	71,852	24,365	(46,505)	49,712
Equipements	573,410	114,687	(450,982)	237,115
Installations	57,686	15,716	(19,043)	54,359
Aménagement Ext & Agr.	22,881	9,508	(9,645)	22,744
Biens complètement amortis	1,638,508	-	671,386	2,309,894
Total	3,577,604	415,991	-	3,993,595

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

12) IMMOBILISATIONS (SUITE)

(b) Les immobilisations incorporelles sont ainsi réparties :

(En milliers de gourdes)	Valeur brute		Autres mouvements	
	au 30/09/2020	Acquisition	(reclassements/ régularisations/transferts)	Valeur brute au 30/09/2021
Logiciels Informatiques	111,845	50,447	(86,166)	76,126

(c) Les immobilisations financières représentent des titres de Bladex (*Banque Latino-Américaine De commerce Extérieur*), titres de participation cotés aux États-Unis. Ces titres sont valorisés à la clôture à la juste valeur par le compte de résultat.

13) AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation
À recevoir sur contrat d'échange à terme de devises (a)	5,525,509	5,642,037	(116,528)
Remises en transit sur le pays	372,904	465,954	(93,050)
Stock de fournitures de bureau	20,431	107,618	(87,187)
Comptes à recevoir	247,665	366,645	(118,980)
Stock de pièces et de billets (b, c)	2,517,334	2,161,198	356,136
Frais payés d'avances	402,815	153,547	249,268
Dépôts de cautionnement	470	470	-
Autres	7,561,084	2,652,084	4,909,002
Total	16,648,212	11,549,553	5,098,661

(a) Au 30 septembre, la BRH est liée par divers contrats d'échange de devises avec des institutions financières locales. En vertu de ces contrats initiés dans le cadre des mesures de politique monétaire ou à la demande de ces institutions, la BRH reçoit des dollars ou des gourdes de ces institutions en contrepartie de la monnaie d'échange à un taux contractuel. Ces contrats sont conclus pour une durée de 120 jours à 5 ans à des taux d'intérêts variant de 0% à 3.50%.

Les contrats effectifs au 30 septembre 2021 se résument comme suit :

	2021		2020	
	A recevoir	A payer (notes 15 a1)	A recevoir	A payer (notes 15 a1)
En gourdes	5,525,509	-	5,642,037	-
En dollars	-	6,002,704	-	4,106,223
	5,525,509	6,002,704	5,642,037	4,106,223

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

13) AUTRES ACTIFS (SUITE)

b) Stock de pièces et billets

Ce poste est constitué des billets et monnaies non encore mis en circulation à la clôture de l'exercice. Ces stocks sont valorisés au prix de revient.

Lors de la mise en circulation, les billets et les pièces concernés sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode FIFO et comptabilisés en charges pour leur prix de revient. À la clôture de l'exercice, les billets et monnaies non mis en circulation sont traités comme des stocks. Ils font l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés à leur prix selon la méthode FIFO.

Les stocks de signes monétaires émis mais non encore mis en circulation sont valorisés en stocks à la clôture sur la base de leur prix de revient.

c) Le stock de signes monétaires se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Stock de billets neufs	1,994,335	1,854,347	139,988
Stocks de pièces de monnaies	522,999	306,851	216,147
Total	2,517,334	2,161,198	356,135

Le poste Billets neufs en transit correspond aux stocks de billets neufs en transit entre l'imprimeur étranger et la Banque Centrale. Ces stocks sont calculés au prix de revient.

14) BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	Émissions	Destructions	2021	Variation
Billets émis	99,953,036	39,616,600	(22,175,225)	117,394,411	17,441,375
Pièces de monnaie émises	1,038,482			1,120,432	81,950
Encaisse	(4,757,431)			(9,845,023)	(5,087,593)
Total	96,234,087	39,616,600	(22,175,225)	108,669,820	12,435,732

Au 30 septembre, les billets et pièces de monnaie émis représentent les billets et pièces de monnaie juridiquement émis, déduction faite de l'encaisse.

Au cours de l'exercice 2021, G 39.62 milliards de gourdes ont été juridiquement émis par la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS

Cette rubrique comprend les comptes de dépôts en devises et en gourdes du Gouvernement Haïtien, des institutions financières monétaires bancaires, des institutions bancaires résidentes et non résidentes, des entreprises publiques, les obligations et bons BRH émis. Elle s'analyse comme suit:

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Engagement en devises (a)	140,537,824	82,786,999	57,750,825
Engagement en monnaie locale (b)	70,354,308	52,615,962	17,738,346
Engagement envers le Gouvernement Central (c)	36,546,768	29,706,988	6,839,780
Bons BRH (d)	2,512,849	-	2,512,849
Obligations BRH (e)	7,453,841	4,563,232	2,890,610
Total	257,405,590	169,673,181	87,732,409

Les comptes d'engagement comprennent des comptes de dépôts à vue ouverts ou d'autres obligations envers les déposants et créditeurs à la BRH, ils sont libellés en Gourdes et en devises. Conformément à l'article 38 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH, les comptes courants ne sont pas productifs d'intérêt. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

a) Engagements en devises

Les comptes engagements en devises de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Engagements envers les institutions financières résidentes (a1)	135,314,629	79,148,043	56,166,586
Engagements envers les autres institutions non résidentes (a2)	4,050,130	1,170,865	2,879,265
Engagement envers les institutions non bancaires récents	-	1,634,245	(1,634,245)
Engagements envers les entreprises publiques	597,829	459,536	138,293
Chèques certifiés et comptes spéciaux Dollars	515,861	295,089	220,772
Engagements envers EximBank	-	-	-
Engagements en Dollars	140,478,449	82,707,782	57,770,667
Institutions financières monétaires bancaire Euro	59,374	-	(19,792)
Engagements en Euro	59,375	79,166	(19,792)
Total	140,537,824	82,786,948	57,750,875

(a1) Ce poste comprend :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Dépôts à vue	129,311,925	76,676,069
Compte à payer-échange de devises (13a)	6,002,704	2,471,974
Total	135,314,629	79,148,043

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

(a2) Ce poste comprend des engagements de garantie octroyés à des fournisseurs en dollars US pour le compte de l'État Haïtien. Les comptes de dépôt de l'État sont débités à la mise en place de ces garanties et les engagements envers les fournisseurs sont enregistrés.

b) Engagements en monnaie locale

Les comptes engagements en monnaie locale de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Dépôts à vue des institutions financières	67,773,224	50,040,321	17,732,903
Dépôts entreprises publiques	1,182,677	1,246,778	(64,101)
Autres dépôts	1,398,407	1,328,863	69,543
Total	70,354,308	52,615,962	17,738,345

c) Engagements envers le Gouvernement

Les comptes d'engagements envers le Gouvernement central sont constitués de comptes de dépôts, et de comptes spéciaux qui s'analysent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Dépôts Gouvernement Central (Dollar)	19,340,890	15,259,192	4,081,698
Trésor Public	119,340	-	119,340
Dépôts Gouvernement Central (Euro)	133,391	89,124	44,267
Dépôts Gouvernement Central (Gourde)	8,065,287	6,655,204	1,410,083
Dépôts collectivités locales (Gourde)	459,907	508,727	(48,820)
Sous-total Dépôts	27,999,475	22,512,247	5,487,228
Comptes spéciaux (Gourde)	8,547,293	7,194,741	1,352,552
Total	36,546,768	29,706,988	6,839,780

- Comptes spéciaux

Le solde se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Compte spéciaux trésor pension civile	6,638,535	7,046,260	(407,725)
Trésor publique fonds en Fideicommiss	124,163	122,620	1,543
Fonds spécial dette publique interne	1,728,766	-	1,728,766
Fonds spécial dette externe	55,670	25,861	29,809
Autres mairies du Nord	159	-	159
Total	8,547,293	7,194,741	1,352,552

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

- *Compte spécial Trésor Pension Civile*

Ce compte enregistre les prélèvements effectués, sur ordre du Trésor Public, sur les recettes collectées pour le compte de l'État par la BRH. Ces prélèvements sont destinés aux fonds de pension des fonctionnaires de l'État.

- *Trésor Public, fonds en fidéicomis*

Ce compte enregistre les fonds placés en fidéicomis. Il est alimenté par des valeurs encaissées sous forme de dépôts et consignation, de cautionnement et de fonds en litige, qui sont appelés à être restitués à leur propriétaire.

d) Bons BRH

Les bons BRH sont des titres non matérialisés émis par la BRH. Ils ont comme objectif principal, le contrôle de la liquidité bancaire en permettant soit de fournir des liquidités, ou de réduire des liquidités excédentaires. Les bons sont en général émis à échéance de 7, 28 ou 91 jours et portent d'intérêts au taux de 4 % pour les bons de 7 jours, 6 % pour ceux de 28 jours et 10 % pour ceux de 91 jours.

La répartition au 30 septembre est comme suit :

Échéance	2021	2020
91 Jours	2,548,000	-
Moins intérêts payés d'avance	(35,151)	
Bons BRH, net	2,512,849	

e) Obligations BRH

Les obligations BRH sont des titres servant à faciliter la transmission directe des taux d'intérêts, à contenir la volatilité du taux de change et à absorber davantage de liquidités du système bancaire.

Le montant de l'émission d'obligations BRH est fonction des objectifs fixés lors des réunions hebdomadaires du comité d'adjudication des bons BRH. Cet instrument de dette est émis par la BRH en utilisant les services des banques commerciales et de certaines caisses populaires comme intermédiaires, en échange de frais de commission.

Le taux d'intérêt est constitué de deux composantes : l'une fixe et l'autre variable représentant le coefficient d'indexation de la période. Ce dernier est la variation du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain (TMA) entre la date d'émission des titres et leur date d'échéance. Ces intérêts sont payables à maturité.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

e) Obligations BRH (suite)

L'évolution du portefeuille d'obligations est comme suit :

Obligations BRH (en milliers de gourdes)			
Echéance	2021	2020	Variation
91 Jours	7,273,455	4,407,863	2,865,592
182 Jours	116,604	112,499	4,105
364 Jours	63,782	42,869	20,913
Total	7,453,841	4,563,231	2,890,610

Les taux nominaux sur le portefeuille au 30 septembre 2021 sont comme suit :

Obligations à 91 jours	7.00%
Obligation à 182 jours	7.25%
Obligations à 364 jours	7.50%

16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2021		2020		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
DTS alloués (a)	235,503,445	32,313,966	78,507,957	7,284,442	25,029,600
Facilité Elargie de Crédit (b)	91,236,600	12,518,812	94,512,600	8,769,449	3,749,363
Engagements ext. prêt FMI/ECF (c)	37,030,500	5,081,051	37,732,500	3,501,049	1,580,003
Compte FMI #2	555	76	555	51	25
Total	363,769,990	49,913,905	210,753,057	19,554,939	30,358,966

a) DTS alloués

En vertu des statuts du FMI les DTS sont alloués aux pays membres au prorata de leurs quotes-parts respectives. Pour 2021, la base de la résolution du G 156,994,933 de DTS (**note 5**) ont été alloués en Haïti, ce qui a porté les DTS alloués de DTS 78,507,957 en 2020 à DTS 235,562,890 au 31 septembre 2021.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI (SUITE)

b) Facilité Élargie de Crédit

Ce poste est constitué des tirages au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et facilité de crédit rapide accordée à l'État Haïtien. En 2020, une nouvelle facilité de 81.9 millions (US\$111,598,729) de DTS a été accordé à l'État Haïtien dans le cadre des mesures de mitigation de la pandémie Covid-19. Ces DTS ont été déposés sur les comptes de la BRH domiciliés à la Federal Reserve Bank of New-York. La BRH a rétrocédé ces Fonds à l'État en contrepartie de G 11,155,558,982. Le Ministère de l'Économie et des Finances s'engage à prendre en charge l'amortissement du prêt ainsi que les charges financières, frais et différences de change jusqu'à extinction de la dette.

Cet emprunt accuse un solde de G 11,231 milliards qui représente l'équivalent de 81.9 millions de DTS au taux du 30 septembre 2021.

Dans le cadre d'un accord de rétrocession en 2016 une balance de G 1,281 milliards est à payer au FMI au 30 septembre 2021.

En tant qu'intermédiaire entre le FMI et l'État, la BRH reçoit les tirages en devises effectués par la République d'Haïti auprès du FMI et règle en devises les échéances. La contre-valeur en Gourdes des tirages est renversée à l'État.

c) Engagements extérieur FMI

Les engagements extérieurs FMI sont passés de 37,732 millions de DTS en 2020 à 37 030 millions de DTS en 2021 toutefois la contrepartie gourdes a augmenté sous l'effet de la variance du taux de conversion des DTS.

17) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT HAÏTIEN SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Cette rubrique correspond essentiellement à la contrepartie au passif des participations de l'État Haïtien dans le capital des organismes financiers internationaux. Elle s'analyse comme suit au 30 septembre :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Contributions et engagement de L'État Haïtien sur participation au capital des organismes financiers (note 7)	7,720,336	4,996,387	2,727,096
Dépôts des organismes internationaux	1,471,056	1,092,673	375,236
Total	9,191,392	6,089,060	3,102,332

Les comptes de dépôts des autres organismes concernent exclusivement les comptes courants de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ouverts dans les livres de la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

18) UTILISATION DE DROITS DE TIRAGES GARANTIS PAR LES PLACEMENTS

Sur la base de l'accord cadre régissant la gestion d'un portefeuille de placement. La BRH a effectué des tirages de soixante-sept million deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre et 16 centimes de dollars US (US\$ 67,279,554.16) équivalent à G 6,552,476,882.84 au 30 septembre 2021. Ces tirages portent intérêts au taux de 2.3% pour un total de 102,970 millions en 2021 et sont garantis par les placements (**note 7**) par tacite reconduction.

19) AUTRES PASSIFS

La situation dans les livres de la Banque au 30 septembre 2021 se présente comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Provisions pour boni	195,673	188,463	7,210
Provisions pour vérificateurs externes	56,811	21,488	35,323
Provisions pour prime des caissiers	21,076	18,588	2,488
Provisions pour prime état de service, état de séparation et pension spéciale (d)	1,105,307	2,222,464	(1,117,157)
Dette PDVSA	42,558,855	22,183,321	20,375,534
Dette actuarielle (b)	8,903,906	10,929,103	(2,025,197)
Provision pour boni des retraités	1,817,457	1,595,887	221,570
Provision pour la couverture d'assurance des retraités (c)	12,453,402		12,453,402
Salaires à payer	12,398	14,480	(2,082)
Compte à payer	359,980	134,240	225,740
Chèque de direction	428,876	81,649	347,227
Fonds non sujets à emploi (e)	2,019,800	1,570,743	449,057
Divers créditeurs	1,813,341	1,659,931	153,410
Dividendes à verser	-	138,103	(138,103)
Dépôts et consignations	595	595	-
Allègement dette FMI après catastrophe (a)	2,410,592	2,634,225	(223,633)
Compte transit exercice fiscal/ chèques en circulation	-	-	-
Compte transitoire dette externe	639,955	332,324	307,631
Autres	335,155	277,971	57,184
Total	75,133,178	44,003,574	31,129,604

(a) Allègement dette FMI après catastrophe

Ce montant correspond principalement à l'annulation de la dette du FMI dont a bénéficié l'État Haïtien en 2010 au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Le 21 juillet 2010, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a décidé l'annulation totale de l'encours des engagements d'Haïti envers le FMI, pour un montant de 178 millions de DTS, soit 268 millions de dollars.

A ce titre un compte bloqué intitulé « Allègement de dette du FMI après catastrophe » a été ouvert dans les livres de la BRH au nom du Gouvernement Haïtien.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

Ce compte est destiné à financer des projets de reconstruction de bâtiments administratifs, de logements sociaux et de mise en place de fonds d'aide (*fonds de garantie, fonds de stabilisation des taux d'intérêts sur prêts au logement*).

(b) Dette actuarielle/Fonds de pension

La dette actuarielle correspond au montant engagé par la Banque dans le cadre du Plan de retraite du personnel (*le Plan*). Ce plan est un régime à prestations définies, créé par résolution du Conseil d'Administration en date du 3 novembre 2010 et entré en vigueur le 1^{er} avril 2011. Le plan a connu un amendement le 24 septembre 2015.

Toutes les contributions versées au Fonds de pension sont irrévocables et sont détenues séparément par la Banque dans un fonds de pension à utiliser conformément aux dispositions du Plan. Ni les contributions ni les revenus ne peuvent être utilisés à des fins autres que les prestations exclusivement réservées aux participants en activité et retraités ou à leurs ayants droit, ou à la satisfaction des obligations découlant du Plan. Au 30 septembre 2021, tous les placements du Plan étaient sous gestion externe.

	2021	2020
Obligations au titre des prestations constituées au 01/10/N-1	19,145,598	15,629,912
Coût des services rendus total au cours de l'exercice	431,319	395,408
Cotisations des employés	(206,858)	(234,582)
Écarts actuariels 2020		3,314,339
<i>Changement dans retraite anticipée</i>		207,169
<i>Changement de table de mortalité</i>		2,781,234
<i>Mise à jour de données</i>		325,936
Coût des services passés - modification du régime		(2,022,468)
Coût financier brut	2,696,896	2,188,188
<i>Montant de l'actif du régime au début de la période</i>	8,216,495	7,622,190
<i>Montant de l'actif du régime à la fin de période</i>	10,997,702	8,216,495
<i>Produit des actifs du régime</i>	2,750,810	(854,290)
<i>Écarts de rendement des actifs par OCI</i>	(1,542,215)	2,016,819
<i>Coût financier net</i>	1,494,976	996,524
Obligations au titre des prestations constituées au 30/09/N	21,809,479	19,145,598
Valeur de marché des actifs du Fonds de pension à la fin de l'exercice	12,905,789	8,216,495
Engagement du Sponsor au 01/10/N	8,903,690	10,929,103
Charges de l'exercice pour le Sponsor exercice N	1,719,437	1,157,350

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

Aux 30 septembre 2021 et 2020, la Banque avait une dette envers le Plan de retraite du personnel pour un montant de 8,903,690 et 10,929,103 milliers de gourdes respectivement correspondant aux obligations au titre des prestations définies déduction faite de la valeur de marché des actifs du Fonds de pension.

A cette dette s'ajoute une provision pour boni réglé par la Banque directement aux bénéficiaires du Plan de retraite du personnel pour un montant égal à 1,817,457 milliers de gourdes au 30 septembre 2021.

L'évolution des actifs du Fonds de pension a été la suivante au cours des deux derniers exercices :

Juste valeur des actifs du Plan	2021	2020
Valeur de marché des actifs du Plan à l'ouverture de l'exercice	8,216,495	7,622,190
Cotisations de l'employeur	294,548	272,601
Versement exceptionnel	1,908,087	1,272,058
Rendement effectif des actifs	1,048,963	627,686
Résultat de change	1,701,847	(1,481,976)
Cotisations des participants au Plan durant l'exercice	206,858	234,582
Prestations payées	(471,009)	(330,646)
Valeur de marché des actifs du Plan à la fin de l'exercice	12,905,789	8,216,495

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle au 30 septembre 2021 et 2020 sont les suivantes :

Plan de retraite du personnel

(En pourcentage)	2021	2020
Taux d'actualisation	14%	14%
Rendement escompté des actifs du fonds	12%	12%
Taux d'augmentation des pensions	10%	10%

Le tableau qui suit présente répartition de l'allocation des actifs du Fonds de pension du personnel au 30 septembre 2021 et 2020 :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Placements obligataires en USD	4,451,505	2,889,500
Placements obligataires en gourdes	4,736,805	4,528,042
Disponibilités	3,777,251	799,527
Dettes	(59,772)	(575)
Total	12,905,789	8,216,495

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

(c) Provision pour la couverture d'assurance des retraités

La banque a décidé fin septembre 2021 d'élargir la couverture médicale de son personnel aux bénéficiaires de son plan de retraite. La provision pour cette couverture a été comptabilisée à la date de la décision pour la totalité de l'engagement actuariel en résultant.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle au 30 septembre 2021 sont les mêmes que celle retenues pour le plan de retraite du personnel.

(d) Provisions obligations fin de service et provisions spéciales

La banque garantit à ses employés éligibles à la retraite une prime de séparation et une prime d'état de service calculées en fonction du salaire et du nombre d'années de service. La provision pour obligation de fin de service reconnaît cet engagement dans les livres de la banque. Elle résulte d'un calcul actuariel.

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Provisions pour obligation fin de service	1,102,233	2,216,685	(1,114,452)
Provisions spéciales	3,074	5,779	(2,705)
Total	1,105,307	2,222,464	(1,117,157)

(e) Fonds non sujets à emploi

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Chèques certifiés BRH non réclamés	64,411	64,411	-
Chèques de direction BRH - non réclamés	179,272	178,347	925
Fonds délaissés	1,215,157	1,068,818	146,339
Chèques de direction/autres banques /val. non réclamées USD	446,169	183,454	262,715
Chèques de direction/autres banques /val. non réclamées Euros	19,899	11,479	8,419
Chèques en devises BRH en circ. Plus d'un an	92,219	62,418	29,801
Valeur à réclamer banques étrangères USD	1,943	1,315	628
Valeur à réclamer banques étrangères Euros	11	8	4
Valeurs saisies	719	492	227
Total	2,019,800	1,570,743	449,058

Ce poste enregistre essentiellement :

- des chèques (*chèques certifiés, chèques de direction et chèques en devises*) non réclamés par leurs bénéficiaires.
- les fonds délaissés sont relatifs aux comptes non mouvementés dans les banques commerciales.

Ces fonds sont transférés à la BRH qui est chargée de les conserver dans l'attente d'une éventuelle réclamation des titulaires des comptes.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

20) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS

Le résultat net d'intérêt se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
PRODUITS D'INTERÊTS	22,519,442	9,561,910	12,957,531
<i>PRODUITS SUR LES AVOIRS DANS LES BANQUES NON RESIDENTES</i>	<i>6,781</i>	<i>77,701</i>	<i>(70,920)</i>
<i>PRODUITS SUR PORTEFEUILLE EN TITRES</i>	<i>4,287,092</i>	<i>5,950,840</i>	<i>(1,663,748)</i>
<i>PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT</i>	<i>18,225,569</i>	<i>3,533,370</i>	<i>14,692,199</i>
Intérêts sur prêts au gouvernement	16,160,322	2,021,467	14,138,855
Intérêts sur avances au gouvernement	1,389,580	777,240	612,340
Intérêts sur prêts aux collectivités	-	2	(2)
Intérêts sur créances aux institutions financières monétaires	302,142	314,570	(12,428)
Intérêts sur prêts aux institutions financières monétaires	40,274	27,449	12,825
Frais additionnels perçus sur virements	-	-	-
Intérêts sur opérations SWAP / Banques locales	115,126	209,584	(94,458)
Intérêts sur avances aux entreprises publiques	-	11	(11)
Intérêts sur prise en pension bons BRH	64,719	31,200	33,519
Intérêts acquis/perçus sur prêts au personnel	79,197	83,426	(4,229)
Intérêts acquis/perçus sur effets escomptés	415	568	(153)
Intérêts acquis/perçus sur effets hypothécaires	73,624	67,753	5,871
Intérêts acquis perçus sur prêts relais	171	101	70
CHARGES D'INTÉRÊTS	3,287,486	2,530,577	756,909
Intérêts sur obligations BRH	2,975,405	4,114,076	(1,138,671)
Intérêts débiteurs sur bons BRH	121,420	1,209,197	(1,087,777)
Intérêts débiteurs sur lignes de crédit	102,970	141,175	(38,205)
Autres dépense d'intérêts	87,690	66,130	21,560
PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS	19,231,956	7,031,333	12,200,623

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

20) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS (SUITE)

Produits sur portefeuilles en titres

Les produits sur portefeuilles de titres sont constitués des intérêts sur les placements en devises à l'étranger.

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit sont essentiellement constitués par le montant de G 16,160 millions versé par le Trésor Public à la BRH en 2020 au titre d'intérêts sur sa dette interne et G 1,390 millions supporté dans le cadre du pacte de gouvernance signé entre la BRH et le MEF.

21) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Les rémunérations et charges sociales se détaillent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020	Variation
Salaires (a)	2,373,477	2,195,711	177,766
Frais liés à l'emploi	502,446	537,730	(35,284)
Bénéfices sociaux	621,340	539,762	81,578
Taxe sur masse salariale	39,035	37,029	2,006
Contributions - Fonds de retraite (b)	1,719,437	1,157,350	562,087
Contributions – Couverture médicale (c)	12,453,402	-	12,453,402
Contribution prestation fin de service (d)	595,068	3,552,317	(2,957,249)
Formation	59,258	97,106	(37,849)
Autres charges	311,759	301,817	9,942
Total	18,675,221	8,418,822	10,256,399

- a) Les salaires et autres compensations comprennent les salaires réguliers, les heures supplémentaires et autres gratifications.
- b) Ce compte enregistre la part employeur des contributions au fonds de pension des agents de la BRH. Cette contribution s'établit à 15% du salaire de l'employé, conformément aux règles prévues par le Fonds de Pension à laquelle s'ajoute la charge résultant de l'évaluation actuarielle annuelle des engagements de la Banque à titre de sponsor du Plan de retraite du personnel.
- c) Est comptabilisée au niveau de ce compte la charge liée à la provision constituée en vue de couvrir les primes d'assurance garanties aux retraités de la banque.
- d) Est comptabilisée au niveau de ce compte la charge liée à la provision constituée en vue de couvrir les primes de séparation et état de service garanties aux employés de la banque.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

22) DONS ET CONTRIBUTION

Au cours de l'exercice 2020, la BRH a apporté une contribution de G 200,000,000 au Fonds de recherche et de Développement et une contribution de G 100,000,000 au Fonds de Soutien aux Coopératives (FSC). Le Fonds de Soutien aux Coopératives est reflété au passif (**note 19**). D'autres dons à des institutions sont reflétés à ce poste.

23) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La BRH désigne comme parties liées les membres du Conseil d'Administration, l'État Haïtien, ainsi que le personnel de direction.

La BRH est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Le Conseil est composé:

- du Gouverneur, qui remplit la fonction de Président du Conseil
- du Gouverneur-Adjoint, qui remplit la fonction de Vice-Président du Conseil
- du Directeur Général
- de deux autres membres.

Les transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont essentiellement des prêts et avances. Les membres du Conseil d'Administration ne bénéficient pas de prêts ou avances qui ne soient pas accessibles aux autres membres du personnel. Ces prêts et avances ont évolué comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2021	2020
Avances	10,978	22,941
Prêts hypothécaires	24,130	25,061
Total	35,107	48,003

24) PROCÉDURE JUDICIAIRE

Au 30 septembre 2021, la BRH suit un certain nombre de dossiers portés par devant les Cours et Tribunaux par ou contre des tiers. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques de la Banque, les positions retenues sont fondées. Aucun impact significatif dans les comptes de la Banque du fait d'un règlement des obligations éventuelles n'est à attendre.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2021

25) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements de garantie donnés par la BRH à des fournisseurs en faveur de l'État Haïtien sont reflétés au passif étant donné que ces fonds ont été prélevés sur les comptes de l'État en couverture de ces garanties. Ces engagements ainsi couverts totalisent G 3.9 milliards et G 1.08 milliards respectivement au 30 septembre 2021 et 2020 et sont reflétés dans les engagements en devises (**note 6**).

26) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le protocole avec le Ministère des Finances pour la consolidation des encours de dettes au 30 septembre 2021 a été signé en date du 28 juin 2022.